

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Boite_016 | Préparation des Anormaux](#)[CollectionBoite_016-2-chem | R. \[révolution?\]](#) Item [Séparation des poitiques, grands criminels et petits délinquants](#)

Séparation des poitiques, grands criminels et petits délinquants

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb016_f0110

SourceBoite_016-2-chem | R. [révolution?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Chronique de Comenius.
Itin. de Girardin.
II. p 39-40

110

et 53-54

Séparation de politique et judiciaire
des peix distingués.

Marat : "Je me trouvais au comité de surveillance
lorsqu'on y annonce que le peuple venait d'arracher des
mains de la garde et de mettre à mort deux mille
républicains, prisonniers de machination, et qu'on les a
portés au comité, et que le peuple menaçait de se porter
aux prisons. A cette nouvelle, Paine et moi, usant d'inspiration,
s'écrièrent : 'sauver le peuple d'indigne, le prisonnier
et le républicain, le peix distingué'."

Le comité donna l'ordre sur le champ à différents
généralistes de se rendre de nuit aux prisons et de les faire
conduire à la guillotine afin que le peuple ne pût se voir
à l'instar d'un innocent. La révolution s'accomplissait, lorsque
le peuple fut arrêté."

(Journal des Républicains
n° 12. 6 oct. 92)



Marat : Discours à la Convention le 25 sept

"qui de nous, citoyens, eût osé se voir un crime d'avoir
appelé sur les têtes coupables du scélérat la hache de
nos peuples ? Le peuple, sans obéir à nos vœux,

a eu le bon sens de me dire que c'était la "fête" de
la sa récolte; et l'a employé à dire / si je n'empêche
de rien. C'est le même sanglant de la nuit,
6 oct, 10 oct, 2 sept qui ont couru la France.
Que n'ont-elles été dirigées par de mains habiles!
Desolés de voir la tâche presser l'individu et le couple,
et en l'absence de la paix d'alignement avec le gel violent,
desolés de diriger leurs têtes seuls des p^{res} contre-révoltes.
J'ai cherché à soumettre ces mots bannis et déformés
à la règle d'ordre. La peine, l'effort, l'effort
de la justice de cette nation. Si sur cet archétype, on
n'a pas ma hauteur, l'ont-ils pu voir?

(Journal de la Msp. pp. 405)